

# Comité de Financement de la Fondation UTT

## En Bref

Le C2F, ou **Comité de Financement de la Fondation UTT**, est composé des employés de la Fondation UTT, du représentant Vie Etudiante de l'UTT et d'un représentant du BDE UTT. Il statue deux fois par an sur le soutien financier apporté aux projets portés par les étudiants et associations de l'UTT.

## Le déroulement du C2F

### ETAPE 1 : Récouter des dons



Consultez le flyer de la Fondation "Comment trouver des dons"

### ETAPE 2 : Faire une demande au C2F



Dossier à envoyer par mail à **fondation.utt@utt.fr**



Dossiers téléchargeables sur **fondation.utt.fr/c2f**

### ETAPE 3 : Choix des projets éligibles

L'équipe de la Fondation se réunit avec les responsables de la Vie Etudiante et un représentant du BDE pour évaluer si votre projet répond aux critères d'éligibilité, la démarche de votre projet et les efforts que vous avez fournis afin de financer votre projet.

### ETAPE 4 : Versement de la subvention



Facture et RIB à envoyer à **fondation.utt@utt.fr**

## Objectif du C2F

Financer des projets d'associations et étudiants de l'UTT

## Comment ça marche ?

Vous trouvez un  
donateur / partenaire



**Don de 100 €**  
reçu par la Fondation  
pour le projet

Apport supplémentaire  
de la Fondation



Possibilité de  
**demande de 100 €**  
au C2F

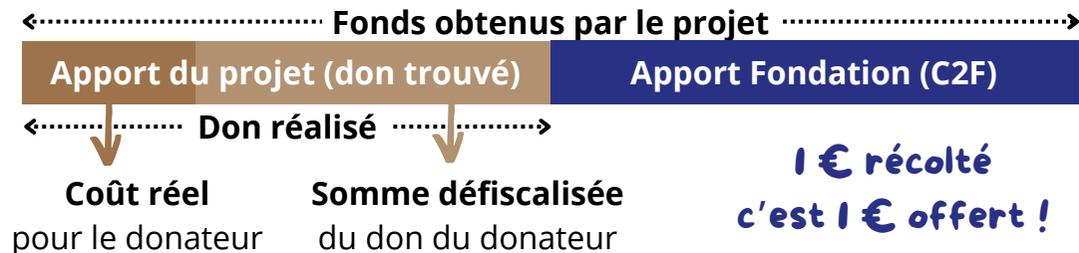
**200 €**

reçus par le projet



*Exemple pour un apport  
et une demande de 100 €*

## La politique du 1€ pour 1€



@fondation.utt



@FondationUTT



@fondation-utt

Pour en savoir plus : [fondation.utt.fr/c2f](http://fondation.utt.fr/c2f)  
En cas de questions : [fondation.utt@utt.fr](mailto:fondation.utt@utt.fr)